

FOYER JEUNES TRAVAILLEURS DE LA CORSE DU SUD

François Gabrielli



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CORSE



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Unique
en Corse

29 studios en location
réservés pour des jeunes
de 18 à 28 ans
inscrits dans un projet
professionnel



Une première en Corse

Qui peut louer un studio au FJT ?

Peuvent faire une demande d'hébergement au FJT, les jeunes âgés de 18 à 28 ans (dérogation possible de 16 à 18 ans et de 28 à 30 ans) qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre en emploi, en formation, ou inscrit dans un projet professionnel et personnel
- Disposer et justifier d'un salaire ne dépassant pas 110% du SMIC (soit 1982€ brut mensuel)

LES STUDIOS

29 Studios de 25m2 pour un loyer mensuel de 550€ (charge + eau et électricité)

Logements meublés (table, canapé-lit, commode) et équipés (placard, coin cuisine, vaisselle, salle de douche, WC)

AVANTAGES DU FJT

- des APL majorées
- pas de mois de carence dans le versement des APL
- loyer payable à terme échu
- le FJT perçoit les APL: le résident ne paie que la différence
- une équipe pédagogique qui vous accompagne dans toutes vos démarches

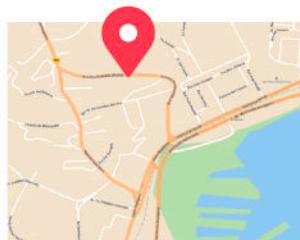
Contacts

Foyer de Jeunes Travailleurs de la Corse du Sud
16, rue Paul Colonna d'Istria 20090 Ajaccio

04 95 23 75 55

fjt2a@cma.corsica

Foyer de Jeunes Travailleurs de la Corse du Sud



QUELQUES CHIFFRES



29 studios



18 à 28 ans

Dérogation possible de 16 à 18 ans et de 28 à 30 ans



550€
mensuel charges comprises



1982€
max. de revenu brut mensuel



internet gratuit



Laverie



service de restauration



cyber café



activités de loisir sportives, culturelles gratuites

